



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

14 juin 2005

Par l'équipe du Collectif

Numéro 202



Les nouvelles courent

Nouvelles d'une grève de la faim de 24 heures

Pour protester devant l'adoption imminente du projet de loi 57 le Collectif a appelé vendredi à une grève de la faim de 24 heures qui a eu lieu hier, le 13 juin. Une délégation des grévistes s'est rendue sur place à l'Assemblée nationale pour assister aux travaux de l'Assemblée et s'objecter par sa présence. Elle était accompagnée de personnes qui ne pouvaient jeûner parce que leur santé est trop détériorée par les conditions difficiles vécues à l'aide sociale. D'autres ont fait ce jeûne en poursuivant leurs activités dans leur milieu de travail et d'implication habituel. Vous trouverez au verso le communiqué bilan.

L'objectif de cette action était de souligner aux parlementaires la grave responsabilité qu'ils et elles vont prendre en votant une loi sur l'aide sociale qui ne garantit même pas le droit à la couverture de leurs besoins dans la dignité aux personnes qui n'ont pas d'autres ressources suffisantes pour survivre. Cette protection était nommément inscrite dans la première loi sur l'aide sociale en 1969. La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* mentionne la nécessité de le faire.

Même amendé, le projet de loi 57 n'est pas la loi qu'il faut pour remplacer la loi actuelle sur l'aide sociale. Nous en avons donné les raisons dans la dernière *Soupe au caillou* ainsi que dans notre lettre du 9 juin aux membres de l'Assemblée nationale. **En passant, bravo pour le haut niveau de réponse à notre appel de messages d'objection ! Il faut continuer !**

La Commission des affaires sociales a terminé l'étude détaillée de ce projet de loi vendredi dernier le 10 juin 2005. Le rapport de la commission a été déposé hier. Il sera pris en considération ce soir. Sa mise aux voix à l'Assemblée nationale suivra dans les jours suivants.

Réflexions au terme d'une expérience de ventre vide dans une Assemblée nationale en fin de session

Histoire de dé-jeûner

Bonjour tout le monde ! «La graine est semée. C'est la première fois que je fais un 24 heures de jeûne», nous disait Elzéar Gagnon, ce matin, lors d'un véritable «dé-jeûner» qui a réuni une demi-douzaine des personnes qui ont participé à la grève de la faim d'hier (voir ci-contre). Voici quelques extraits des réflexions des participantEs au moment de conclure le jeûne.

Conversation

«C'est une expérience humaine, a poursuivi Elzéar. C'est profond. Ça brasse les tripes.» Il faut comprendre qu'Elzéar est un agent d'aide sociale à la retraite. «Je suis en train de me déprogrammer, a-t-il dit. Je combats la pauvreté et non les pauvres comme je faisais avant. J'étais supposé aider les gens à s'en sortir. J'aidais les familles monoparentales. On faisait notre possible. Eux-autres aussi. J'étais obligé d'appliquer une loi qui était inhumaine. Il faut que tu appliques la loi. J'ai essayé d'être humain et ça m'est tombé sur le nez. Là j'ai l'occasion d'aller vers l'humain. C'est ça qui est bien.»

Micheline, citant La Fontaine : Patience et longueur de temps valent mieux que force ni que rage.

Mario : Je trouve que notre présence a dérangé un peu.

Laurence : Pas rien qu'un petit peu.

Elzéar : Ils surveillaient même ceux qui dormaient.

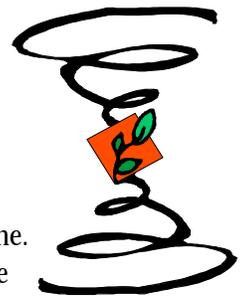
Monique : Moi aussi c'était la première fois que je faisais un jeûne. J'étais contente qu'on m'appelle. J'ai pas hésité. Je me suis sentie comme importante là-dedans. C'est vrai qu'on a dérangé. Les gardes de sécurité nous checkaient. La ministre nous a regardés. Elle a fait signe à son collègue de regarder en haut. Je suis très contente d'avoir fait ce que j'ai fait.

Daniel : Quand je me parlais par en dedans, j'entendais mon écho dans l'estomac ! J'ai vu les stratégies parlementaires, les ministres qui badinent pendant que l'autre exprime son point de vue. J'ai trouvé ça irrespectueux et anti-démocratique. Je suis content d'avoir vécu une expérience comme ça ensemble. Ça nous solidarise. Ça renforce les liens entre nous. J'oublierai jamais ça. Je sais pas où ça va nous conduire. On a ouvert une porte intéressante.

Micheline : Ça veut dire qu'on est capables de lutter, ça me rassure.

Marie-Anne : J'avoue que j'ai été impressionnée par des personnes qui m'ont dit oui quand je les ai appelées, spontanément : «On va le faire !» Tout de suite, elles ont embarqué.

Joan : C'est un beau spectacle ! C'est de la haute voltige à l'Assemblée. Et nous, on peut même pas avoir un filet de sécurité. 



**Le communiqué du Collectif en bilan de la grève de la faim
de 24 heures contre l'adoption imminente du projet de loi 57**

«Est-ce qu'on est rendus tous sourds à ce point-là ?»

Québec, le 14 juin 2005 – «Est-ce qu'on est rendus tous sourds à ce point-là ?» résumait ce matin **Joan Tremblay**, de St-Hyacinthe, au terme d'une grève de la faim de 24 heures tenue à l'appel du **Collectif pour un Québec sans pauvreté** en objection à l'adoption imminente du *Projet de loi 57 – Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Elle nommait ainsi le sentiment d'impasse vécu par plusieurs devant une nouvelle loi sur l'aide sociale qui continuera à fabriquer des inégalités, du harcèlement et de la pauvreté, ceci malgré les dispositions contraires de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La nouvelle loi ne changera pas le fait que le gouvernement se donne le pouvoir de continuer à dévaluer une prestation de base qui a perdu 30% de sa valeur en 20 ans et qui, à 537 \$ par mois, n'assure toujours pas aux personnes les plus pauvres de la société québécoise leur droit en toute égalité à un niveau de vie décent par une couverture correcte de leurs besoins. «Avant que je m'interroge sur l'autre, je m'interroge sur moi-même», a poursuivi Joan. «Et quand tu t'interroges sur toi, que trouves-tu ?» a demandé le groupe. «Une prisonnière des préjugés», a répondu Joan, présentement à l'aide sociale.

Elzéar Gagnon, un agent d'aide sociale maintenant à la retraite qui a également participé au jeûne, voudrait que son geste ait contribué à semer les graines d'un meilleur régime. «J'étais obligé d'appliquer une loi qui était inhumaine», a-t-il raconté de son expérience antérieure comme agent. Il enjoint les parlementaires d'y réfléchir à deux fois avant d'adopter une loi qui ne change pas ce problème de fond.

En tout dix-huit personnes de divers milieux et de diverses conditions économiques ont participé à cette grève de la faim d'une journée. Outre Joan Tremblay et Elzéar Gagnon, on comptait parmi le groupe : **Vivian Labrie** et **Éric Bondo**, respectivement porte-parole du Collectif et du Front Commun des personnes assistées sociales du Québec, **Daniel Pellerin**, **Micheline Bélisle**, **Jean Richard** et **Ginette Soucy**, respectivement délégués des comités régionaux du Collectif en Montérégie, à Québec, au Saguenay-Lac St-Jean et en Estrie, **Alain Hébert**, délégué au Collectif de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, **Monique Toutant**, du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, de Québec, **Evelyne Pedneault**, membre de l'équipe du Collectif, **Pierre Issalys**, professeur de droit à l'Université Laval, **Juliette Ouellette** et **Hélène Bédard**, du Carrefour de pastorale en monde ouvrier de Québec, **Jean-Paul St-Amand**, de St-Hyacinthe, **Patrice Perreault** et **André Beauregard**, du comité de pastorale sociale de Granby, et **Marielle Dumas**, du Centre des femmes Memphrémagog. Une partie des participantEs ont tenu le jeûne à l'Assemblée nationale. L'autre partie ont fait ce jeûne en poursuivant leurs activités dans leur milieu de travail et d'implication habituel. Une centaine de personnes et organismes ont joint le mouvement hier par des communiqués et des appels ou télécopies au **Premier ministre, Jean Charest**, et à la **ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne**.

Pour continuer l'objection, le Collectif maintiendra cette semaine une présence en continu aux travaux de l'Assemblée nationale tant que ce projet de loi restera au menu législatif. Toutefois, en solidarité avec la grève d'une demi-journée que tiennent ce matin les employéEs de l'Assemblée nationale affiliés au Syndicat de la fonction publique du Québec, le Collectif ne sera pas présent à l'Assemblée pendant la séance du matin.

- 30 -



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca